

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

22 Février 1884.

L'IMPOT SUR LA RENTE.

Malgré les démentis des agences officielles et les promesses des membres du gouvernement, la question de l'impôt sur la rente française a jeté une vive perturbation non pas seulement dans le monde financier, mais parmi tous les détenteurs de la fortune publique.

C'est qu'en effet, depuis le plus modeste serviteur de ferme, qui a économisé, sou par sou, ses gages pour acheter un titre de rente, jusqu'aux plus gros propriétaires, tout le monde est menacé par le nouvel impôt. Le gouvernement nie qu'il songe à cet impôt.

Malheureusement, on sait ce que valent les affirmations ou les démentis du gouvernement.

Il y a plus: fût-il sincère, où trouvera-t-il l'argent nécessaire pour couvrir les dépenses follement engagées et faire face aux aventures nouvelles? Puisque décidément la République ne peut vivre sans les Tunisie ou les Tonkin, puisque l'incessante création de sinécures, l'ivresse du fonctionnarisme, les Danaïdes de l'instruction laïque et obligatoire sont indispensables à son existence, il faut bien qu'elle se crée des ressources nouvelles. Eh bien! une commission parlementaire lui tend la perche. MM. Ballue, Beysse, de Hérédia, etc., assistés comme conseil financier de M. Marion, ce boursier qui a eu des malheurs, maintiennent le principe d'un impôt de 3 0/0 sur les rentes françaises. Ils demandent bien, en échange, qu'on dégrève les boissons; mais c'est là le côté secondaire de leur campagne dont l'objectif principal est la GUERRE AU CAPITAL.

On ne dégrèvera rien et le gouvernement, acculé, se laissera faire une douce violence et acceptera l'impôt pour boucher quelques-uns des trous de ses effroyables budgets; voilà ce qu'on se dit et voilà aussi pourquoi

la question préoccupe si vivement l'opinion publique. Il faut bien reconnaître que la déduction trop logique de la situation du gouvernement de la République légitime absolument ces craintes.

Chronique générale.

M. Ferry est en rupture ouverte avec M. Tirard. On affirme qu'il a dit en plein conseil des ministres « que si l'emprunt n'avait pas mieux réussi, c'était en raison des conditions maladroites dans lesquelles il avait été présenté par M. le ministre des finances ». C'est très-dur et très-injuste pour ce pauvre horloger. A mieux approfondir les choses, on trouverait les fautes de M. Ferry derrière les bévues de M. Tirard et les insanités anti-françaises de la République rouge ou rose derrière les fautes de M. Ferry. La dernière opération a avorté tout simplement parce que le public n'a plus confiance dans les hommes de la République; parce que — un peu tard il est vrai — il s'inquiète de cette politique d'aventures, la seule que connaisse la République.

Sans doute M. Tirard est complice du mal fait au pays par cette République. Mais M. Grévy, mais M. Ferry, mais tous ces ministres, sénateurs, députés qui ont proposé, patronné, voté l'aventure, sont aussi coupables que lui. Ce n'est point de ce baudet que nous vient tout le mal, et, si on le jette aux Pousselles, il est de la plus stricte équité qu'il y soit immédiatement suivi par les républicains et la République.

Dans le conseil de cabinet tenu hier matin, les ministres ont arrêté au chiffre de 200 millions le budget extraordinaire de 1885. C'est là le chiffre destiné à figurer dans le prochain projet de loi budgétaire, mais l'on peut tenir pour certain qu'il s'augmentera d'un certain nombre de gros crédits supplémentaires, au cours de l'exercice.

La commission du budget a entendu également les ministres de la guerre et des colonies au sujet des conséquences financières du projet de loi relatif à la création d'une armée coloniale.

La grosse question du jour, l'ajournement des points de la loi de l'enseignement primaire entraînant des conséquences financières, vulgus des aggravations de dépenses trop immédiates et qui doit soulever un conflit entre le gouvernement, la commission et la Chambre, a été retardé par deux questions aux ministres de la justice et de la guerre posées par MM. Clémenceau et de Roys.

Quelques personnes d'un esprit cependant assez perspicace émettent cet avis que dans ces lois d'enseignement la Chambre pourrait avoir égard aux remontrances si modérées du chef spirituel de la religion catholique, et qu'en tous cas le gouvernement saurait résister à toute pression nouvelle qui léserait à la fois et la conscience des pères de famille et les intérêts des contribuables.

Il faut bien se rendre compte que la Chambre actuelle n'a d'autre souci que celui de sa popularité vis-à-vis des bouges, et que le gouvernement n'a d'autre préoccupation que de garder le pouvoir. Or, les députés de la gauche sont tenus par des engagements anti-religieux formels vis-à-vis de ces bouges; leur réélection, ils le pensent du moins, en dépend; en ce point ils seront inébranlables et le gouvernement subira leur pression.

Mais de l'argent pour mener à bien cette campagne? dira-t-on. Eh bien! qu'on en soit convaincu, ils en arriveront, s'il est besoin, à la suppression du budget des cultes.

Il est préférable d'envisager les périls bien en face et il serait désirable que, dans les hautes régions du monde catholique, on eût perception plus exacte des tendances ou, si l'on veut, de l'engrenage athée dans lequel sont engagés le gouvernement et le Parlement républicains.

La commission des enquêteurs a tenu séance avant-hier. Elle a entendu les délégués des sculpteurs sur bois. Mais, de l'aveu même de certains commissaires, « on travaille mollement ». La raison qu'on donne de cette mollesse, c'est qu'il faut attendre le retour de M. Clémenceau qui étudie à Londres la question ouvrière; quand M. Clémenceau sera de retour, M. Brialou partira pour Berlin, puis, lui revenu, un autre commissaire se rendra à Saint-Petersbourg. Il n'y a pas de raison, on le voit, pour que le travail sérieux de la commission des enquêteurs ne soit ajourné au vingtième siècle.

M. Waldeck-Rousseau vient d'adresser aux préfets une circulaire très-originale.

Le ministre adjoint à ses subordonnés de visiter successivement toutes les communes de leur département afin de gagner, par leur bonne grâce, des adhérents au gouvernement opportuniste.

Des frais de voyage seront accordés aux préfets sur les fonds secrets.

Il se fait quelque bruit dans la presse au sujet d'une agence dirigée par deux individus nommés Richard, ancien ouvrier couvreur, ex-colonel de la Défense nationale, et Stevenin, emballer, ex-capitaine, sous prétexte d'enrôlements dans l'armée coloniale et qui aurait en réalité pour but un véritable embauchage anarchiste. Le Temps croit pouvoir garantir que ces deux citoyens se contentent d'inviter les ouvriers sans travail à venir se faire inscrire chez eux pour demander au gouvernement de se constituer en corps franc qui irait au Tonkin.

ELECTION A L'ACADEMIE FRANÇAISE.

Hier a eu lieu, à l'Académie française, l'élection de deux nouveaux membres, en remplacement de MM. de Laprade et Henri Martin, décédés.

Voici le résultat des deux élections:

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET DU CHATEAU DE ROCNOIR

Première partie LA CONTRE-LETTRE

III. — UNE DERNIÈRE VISITE.

Le marquis se leva de bonne heure. Pendant que les gens du château étaient encore plongés dans un profond sommeil, il se dirigea silencieusement vers la demeure de son ami, le comte de Villefort. Leurs portes se touchaient.

Quoique M. de Villefort eût montré depuis quel- que temps moins d'empressement dans ses rapports avec son ami, et qu'il se fût même efforcé de séparer aux yeux du public leurs tendances et leurs aspirations, néanmoins le marquis ne lui en savait pas mauvais gré; il attribuait, avec raison, cette réserve à la pusillanimité qui faisait trembler le comte devant le mouvement républicain. C'était l'imagination et non le cœur de son ami qui était malade.

En suivant les allées de grands arbres où il

s'était si souvent promené avec le comte et la comtesse, pendant que leurs enfants jouaient à leurs pieds, le marquis se rappelait qu'ils y avaient rêvé un avenir d'or pour Fernand et Jules, destinés à resserrer encore les liens d'amitié qui unissaient les parents. Hélas! tout était bien changé depuis, et l'avenir n'annonçait que trouble et tempête.

C'est au nom de l'amitié que le marquis allait engager le comte à fuir avec lui et à dérober sa tête, celles de sa femme et de son fils aux révolutionnaires qui ne tarderaient pas à se déchaîner aussi contre eux. Mais rien n'est si difficile à convaincre qu'un homme irrésolu. Lorsque M. de Rocnoir arriva au château de son ami, il le trouva assis, au fond d'une allée, la tête cachée entre ses mains, dans l'attitude d'un homme accablé par la réflexion. On eût dit que ses pensées étaient trop fortes pour sa tête et qu'elle succombait sous leur poids.

Il releva la tête au bruit que fit le marquis en s'approchant. Après un rapide mouvement d'effroi, son visage ne tarda pas à s'épanouir. C'est qu'il aimait le marquis et était heureux de le revoir.

— Bonjour, cher ami, dit-il en serrant cordialement la main du marquis. La nuit porte conseil: j'espère que tu n'es plus résolu à partir?

— Et pourquoi donc?

— Mais c'est de la folie, mon ami. A peine échappé au péril, tu l'y rejettes, et, cette fois, ta

femme et ton enfant avec toi.

— Crois-tu ne courir aucun danger ici? Comme à Paris, il faudra bientôt se cacher. Mais comment éviter les regards du peuple? il est partout.

» On ne rencontre que des visages inquiets ou farouches; des regards peureux et baissés qui se détournent de nous avec crainte, ou des yeux étincelants qui cherchent à deviner vos pensées; des gens qui rôdent en cherchant leur proie, tandis que d'autres se glissent et s'effacent afin de n'être pas aperçus. Le vice marche la tête haute, et la vertu tremble.

» Mourir en combattant donne du moins de la dignité à la mort.

» Unissons-nous; il en est temps encore. Faisons trembler nos adversaires à leur tour; allons nous joindre à cette généreuse levée de boucliers qui ne reconnaît pas d'autre drapeau que le fleur de lis.

— Et par là vous diviserez la France en deux camps ennemis. Le sang français coulera versé par une main française, le frère égorgera son frère.

— Tu préfères sans doute voir le sang français couler sous la main d'un bourgeois français que sur le champ de bataille!

» Les guerres civiles sont de tous les temps et de tous les pays; elles sont regrettables, sans doute, mais ne déshonorent pas.

— Je suis aussi désolé que toi du triste état de

la France, mais je crois que les révolutionnaires n'usent de tant de violence à l'égard de la noblesse et du clergé qu'à cause de leur hostilité aux idées nouvelles.

» Il y a du bon dans ces idées, au milieu des exagérations qui les entourent. La société a besoin de se transformer. Tâchons d'éviter les excès, et n'oublions pas que c'est par la douceur et la persuasion qu'on ramène les esprits égarés.

— Que comptes-tu donc faire?

— Sans ostentation, je suivrai les principes nouveaux dans ce qu'ils ont de bon. Mon silence et mon abstention dans les pratiques coupables seront plus éloquents et plus utiles que votre levée de boucliers.

— Mais tu ne penses donc pas au danger qui te menacera de toutes parts?

— Ma résolution est irrévocable.

» Quoique suivant deux voies différentes, je désire que nous arrivions tous deux au port. Mais si l'un de nous avait besoin de l'autre dans l'adversité, si la mort nous atteignait et si nos enfants restaient seuls, il faut que nous ayons, que nos enfants possèdent un souvenir et un signe de leur future amitié.

— Je reconnais bien là ton bon cœur. Cette pensée est digne de mon ami d'enfance.

— Cet anneau, dit le comte en brisant une bague qu'il venait d'ôter de son doigt, représente

Fauteuil de M. de Laprade. — M. Coppée, élu par 24 voix; M. Montégut, 9.

Fauteuil de M. Henri Martin. — M. Ferdinand de Lesseps, élu par 22 voix. — 41 bulletins nuls.

LES GRÈVES DU NORD.

On télégraphie de Valenciennes, 24 février :

« Sur onze cents ouvriers occupés aux deux puits de Denain, deux cent cinquante seulement sont descendus ce matin dans la mine. »

Lille, 24 février. — Une réunion de 4,500 mineurs, à Denain, s'est prononcée à l'unanimité pour la grève.

Aujourd'hui doivent avoir lieu des réunions à Anzin, à Bruai et à la Sentinelle; demain, réunions à Fresnes, Lebriex et Vieux-Condé.

La grève a été déclarée ce matin à Denain, dans les fosses Renard et Turenne. 243 mineurs seulement sont descendus dans les puits; 4,700 ont manqué à l'appel.

A Anzin, à Fresne et au Vieux-Condé, presque tous les ouvriers travaillent ce matin.

COMMUTATION DE PEINE. — Le nommé Brette, condamné à mort le 14 décembre dernier par la cour d'assises d'Eure-et-Loir pour infanticide et avortement, vient d'être gracié par M. le Président de la République. Sa peine est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le *Novosti*, de Saint-Petersbourg, annonce qu'un nouvel ouvrage sur le chancelier allemand paraîtra prochainement en Suisse, des imprimeurs allemands n'ayant pas voulu se charger de la publication de ce travail qui contiendrait différentes révélations, entre autres sur le séjour de M. de Bismarck en Russie, ainsi que différents détails biographiques.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 février.

Une légère amélioration des cours se produit aujourd'hui, nous n'attachons néanmoins aucune importance à cette reprise que nous considérons, ainsi que les précédentes, comme absolument éphémère.

76.12 et 76.20 le 3 0/0; — 77 30 l'amortissable ancien; — 76.30 et 76.35 l'amortissable nouveau; — 105.45, 105.50 et 105.60 le 4 1/2 0/0 1883; dernier cour 105.55.

Le Crédit Foncier est très-demandé aux cours précédents.

Les Obligations Foncières 1879 sont très-demandées en vue du tirage du 5 mars. Nous rappelons à ce propos que la Banque des Communes de France donne, moyennant 6 fr. par titre, des options sur toutes les obligations françaises à lots, une notice explicative de ce nouveau mode d'opérations et un tableau complet des obligations françaises à lots, indiquant les dates des tirages et le montant des primes, est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande au directeur de la Banque des Communes de France, 15, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris. En présence de l'aléa que comporte la situation actuelle, nous conseillons à nos lecteurs de s'abstenir des placements définitifs et de s'adresser de préférence à l'emploi de fonds en reports.

IV. — LA FUITE.

Trois heures venaient de sonner. Un soleil bien-faisant éclairait et fructifiait la terre. On eût dit qu'il voulait rattacher M. de Rocnoir à sa chère Touraine. Les bords de la Loire sont si enchanteurs! Les collines étaient couvertes de pampres verts et de raisins qui mûrissaient aux rayons du soleil sous les yeux des vigneron, qui suivaient avec joie les progrès de la nature; ils n'avaient pas à redouter l'ouragan qui menaçait les hautes cimes.

Du haut de l'une des tours du château, M. et Mme de Rocnoir, qui avaient terminé les apprêts du départ et qui n'attendaient plus que la nuit pour mettre leur projet à exécution, jouissaient de ce beau spectacle, tandis que leur intendant inquiet

La Banque des Communes bonifie à ses déposants un intérêt net de 3.23 0/0 pour la deuxième quinzaine de février. Une notice indiquant le mécanisme de cette opération et les conditions auxquelles la Banque des Communes y fait participer ses clients est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

Le Suez est à 2,020; nous renvoyons nos lecteurs aux études que le *Financier des Communes* a consacrées à l'histoire de cette Compagnie, puis aux projets de convention intervenus à Londres au mois de novembre dernier. Un document qui rend les études doublement intéressantes et explicites, c'est le graphique des valeurs du Suez, qui est envoyé à tout requérant contre la somme de 1 fr.

60 5/16 l'Extérieure Espagnole; — 336 87 l'Unité d'Egypte.

En résumé, la baisse semble devoir conserver le dessus, en dépit des tentatives faites pour l'enrayer.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

SAUMUR.

L'emprunt gouvernemental remet en mémoire celui de notre ville. Jusqu'ici, l'Administration municipale en a tenu le résultat soigneusement caché. Pourquoi? Mystère!

Ouvert le 27 octobre, l'emprunt était réalisé fin janvier. Il a donc fallu près de trois mois de réflexion aux concitoyens de M. Coibier pour répondre à son appel.

C'est un succès sans pareil: nos félicitations à M. le Maire. Aucune administration précédente n'a pu se flatter d'avoir obtenu de tels témoignages de confiance en sa gestion financière.

Voici, d'après l'*Officiel*, les nominations que l'*Agence Havas* nous a déjà fait connaître :

Suppléant du juge de paix du canton Sud de Saumur, M. Labiche (Georges), en remplacement de M. Méhouas, qui a été nommé suppléant du juge de paix du 4^e canton de Nantes.

Suppléant du juge de paix du canton de Montreuil-Bellay, M. Guillot (Adrien-Émile), en remplacement de M. Chauvin, décédé.

M. le recteur de l'Académie de Rennes a fixé au jeudi 13 mars l'examen pour les bourses dans les lycées et collèges de jeunes filles.

M. le préfet de Maine-et-Loire a décidé qu'il y aurait congé le Mardi-Gras dans toutes les écoles publiques.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest*:

« L'une des dernières œuvres de Massenet, revenue de Bruxelles à Nantes et à Paris, *Hérodiade*, a fait son apparition dimanche à nos Concerts populaires. C'a été naturellement un simple extrait, le *Chœur des Romains*, chanté par la Société Sainte-

Cécile et l'Orphéon de la Possonnière, avec accompagnement de l'orchestre. Sous la direction de M. L. de Romain, l'étude de ce chœur, qui demande beaucoup de précision, ne pouvait manquer d'être sérieuse et l'exécution excellente. D'autres emprunts, nous l'espérons, seront faits à *Hérodiade*, qui vient d'obtenir, à Paris, au Théâtre-Italien, le plus brillant succès.

Les chœurs ont chanté, aussi, la légende dramatique de M. Alexis Rostand, *Gloria victis*, conduite par lui-même, et dont M^{lle} Garcia et M. Grandville ont dit les soli. Placés dans la coulisse, les chœurs ont produit le meilleur effet. M. Grandville, le jeune soldat du *Gloria victis*, s'est montré artiste consommé, plein de savoir et de goût. — M^{lle} Garcia chantait pour la première fois au Concert populaire; elle a été chaleureusement applaudie, d'abord dans les soli de *Gloria victis* et, ensuite, dans l'air du *Freyschütz*. Applaudissements, bravos, rappels, félicitations répétées ont salué le triomphe de cette excellente cantatrice, non sans qu'une part en allât à son professeur, M. Ismaël, présent dans la salle et lui-même applaudissant à son élève. On n'a pas oublié, à Angers, l'*Ombre de Flotow*, interprétée, il y a quelque dix ans, par M^{lle} Gallimarié et M. Ismaël..... »

ANGERS.

Concerts populaires. — Dimanche 24 février, *Relâche*.

Dimanche 2 mars, grand festival avec le concours de: M. RITTER; — M. GIRAUD, baryton; — M^{lle} SOUBRE, de l'Opéra.

Dimanche 9 mars, 17^e Concert d'abonnement, avec le concours de Th. DUBOIS.

GRAND THÉÂTRE. — Mardi gras, 26 février, un seul grand Bal paré et masqué sera donné au Grand Théâtre d'Angers. — Orchestre complet sous la direction de M. Suetle, 2^e chef d'orchestre.

THOUARS.

Le *Thouarsais* raconte le fait suivant :

« Le jeudi, 14 février, M. Chevalier, négociant à Vrines, près Thouars, revenait de la foire de Bressuire chez lui dans un train de la ligne des Sables à Tours. Pendant le parcours, un adroit filou a trouvé moyen de faire un trou à la sacoche que portait M. Chevalier, et de lui soustraire 2,400 fr.

Le *Journal de Maine-et-Loire* et l'*Anjou* ont reçu la lettre suivante qui se recommande d'elle-même à l'attention de l'administration supérieure :

« Angers, le 18 février 1884.

» Monsieur le Rédacteur,

« J'ai l'honneur de vous adresser la présente en vous priant de vouloir bien lui trouver une petite place dans vos colonnes, afin de pouvoir poser les questions suivantes à l'administration des postes et télégraphes.

« Est-il vrai que les facteurs du chef-lieu d'un département de l'Ouest ont, pendant la période de janvier dernier, travaillé pendant

seize, dix-huit et même vingt heures par jour ?

« Est-il vrai que leurs pères, leurs femmes et même leurs enfants ont aidé ces malheureux facteurs pendant ces jours dans ce travail trop pénible qui en a mis un bon nombre sur le lit ?

« Est-il vrai que leur dévouement n'a nullement été récompensé ?

« Est-il vrai que certains facteurs, dangereusement malades, n'ont été secourus que par les cotisations de leurs camarades ?

« S'il en est ainsi, nous désirons ardemment que l'administration jette un regard de pitié sur ces malheureux, victimes de leur dévouement, et leur accorde une rétribution qui puisse leur faire oublier leurs fatigues.

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'hommage de mon profond respect.

» UN LECTEUR. »

TOURS.

Hier, comme nous l'avons dit, ont eu lieu les obsèques de M^{me} la comtesse de Clocheville, bienfaitrice des pauvres.

Vers midi, le boulevard Béranger se couvrait d'une foule compacte. A midi et demi, le cortège sortait de l'asile Gatiien de Clocheville et, au milieu d'une grande affluence d'habitants, se rendait à l'église de La Riche dans l'ordre suivant: les enfants des écoles communales, la Musique des Pompiers, l'Orphéon, le char funèbre, la famille, le Conseil municipal et les nombreux amis de la famille.

Le défilé, après avoir suivi le boulevard Béranger, la rue du Gazomètre, la rue Alleron, entra dans l'église La Riche, trop petite pour le contenir.

Cette église est entièrement tendue de draperies noires. Au fond du chœur brille une grande croix blanche qui se détache sur toutes les tentures funèbres.

Devant le chœur est disposé le catafalque, richement orné, surmonté d'un magnifique baldaquin.

Le cortège officiel prend les places qui lui ont été réservées et la cérémonie funèbre commence.

Une fois l'absoute terminée, le cortège officiel sort de l'église et se remet dans le même ordre que celui dans lequel il est venu.

Le défilé recommence et s'avance lentement, en suivant la rue Alleron, les quais, la rue Royale, le boulevard Béranger.

La foule qui se presse sur les pas de l'imposant cortège est aussi nombreuse que pour la levée du corps.

Le char funèbre surtout attirait tous les regards par son luxe. Disparaissant pour ainsi dire sous les couronnes parmi lesquelles on en remarquait une offerte par la ville de Tours, il était traîné par six chevaux richement équipés et tenus en laisse par des piqueurs.

Après un parcours de plus d'une heure, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, le défilé est arrivé à l'asile de Clocheville sur le boulevard Béranger. C'est dans la chapelle de cet asile qu'a été déposé provisoirement le corps de M^{me} la comtesse de Clocheville.

Avant que le cercueil fût descendu dans le

se tenait à l'écart, l'oreille attentive au moindre bruit. Il plongeait des regards avides sur la route qui menait à Tours.

— Trois heures, se disait-il, et Brutus n'arrive pas.

La torture de ce traître grandissait à chaque minute. Ce qui augmentait son impatience, c'est que l'horizon se chargeait de vapeurs sombres, le soleil pâlisait et ne laissait plus percer que difficilement les nuages. La nature semblait frémir à l'approche d'un ennemi encore invisible.

Le beffroi du château sonna quatre heures. Bientôt les signes précurseurs de la tempête surgirent de toutes parts.

— Encore une heure, se disait à lui-même le coupable intendant, et tout est perdu... Il n'échapperait ni à un geste terrible... A moi ce château et ses dépendances; à moi son or; à moi les délices de la vie et les honneurs rendus à la richesse.

Pendant que Laurent roulait dans sa tête ces sombres projets, il aperçut dans le lointain un tourbillon qui ressemblait à de la fumée. Mais, sur la route de Tours, cela ne pouvait être qu'une masse de poussière agitée par le vent ou soulevée par une multitude en marche. Son œil inquiet cherchait à percer ce nuage, que le marquis considérait avec indifférence. C'est ainsi que le malheur s'offre presque toujours à nous sous un voile qui en cache l'horreur et nous empêche de fuir.

Quelques minutes plus tard, un cri de joie féroce sortit de la bouche du perfide intendant.

— C'est Brutus!... S'il a suivi mes instructions, le marquis n'a plus une heure à vivre.

Cependant la multitude se dégagea peu à peu de ce nuage de poussière. Les cris, les vociférations, le drapeau tricolore, indiquaient assez quels étaient les hommes qui la composaient: Un vague frisson glissa dans tous les membres de la marquise. Instinctivement elle recula comme à la vue d'un serpent.

Laurent accourut d'un air effaré en s'écriant :

— Fuyez, monsieur le marquis, fuyez!

— Moi fuir! s'écria le marquis. Qu'on lève la herse et qu'on repousse la force par la force.

— Permettez-moi de vous dire, monsieur le marquis, que la résistance est impossible. Nous ne sommes que six hommes dans le château, et ils sont plus de deux mille.

— Je n'ai jamais compté mes ennemis.

— M. Laurent a raison, dit à son tour la marquise. Toute résistance est impossible. N'exposons pas inutilement la vie de nos serviteurs.

La pensée des dangers que couraient sa femme, son fils et les serviteurs, qui, à cette époque peu troublée encore par les idées d'insubordination, faisaient partie de la famille, la pensée, dis-je, du danger de tous, décida enfin le marquis à fuir.

Brutus avait fidèlement exécuté les ordres de

Laurent, qui, pour mieux colorer son crime, simulait, jusqu'au dernier moment, le dévouement au maître qu'il conduisait lui-même à la mort.

— Si vous le permettez, dit-il au marquis, je vais essayer de calmer cette multitude.

— Allez, mais ne vous exposez pas.

— Il me serait doux de mourir pour vous sauver, monsieur le marquis.

Le marquis prend son fils dans ses bras, et, suivi de sa femme, il s'élance du côté du parc. C'était la seule voie qui lui restait ouverte.

Ils suivent les allées les plus sombres et les sentiers les plus cachés. Déjà ils ont franchi presque tout le parc sans que rien soit venu leur révéler le moindre danger.

Les cris de la multitude qui attaquait le château stimulent leur ardeur. Au moment où ils atteignent la lisière du parc, ils entendent des chants de victoire: le château était envahi et pillé. Mais qu'importent les biens de la terre à ceux dont la tête n'est pas en sûreté!

Nos fugitifs sont en vue du pavillon. Encore quelques pas et ils auront atteint la forêt. Soudain plusieurs fusils dirigés sur eux les font reculer.

Le marquis jette un regard effaré autour de lui. Il aperçoit la porte du pavillon ouverte et s'y précipite.

(A suivre.)

J. GONDREY DU JARDINET.

caveau, M. Charpentier, maire de Tours, a prononcé un discours dans lequel il a résumé la belle vie de la vénérée défunte, rappelant tous les bienfaits qu'elle avait prodigués autour d'elle.

Avant-hier est mort à Tours, à l'âge de 91 ans, M. Alexandre-John Wynch, ancien colonel de la garde royale anglaise.

Ses obsèques ont lieu aujourd'hui à 2 heures.

LA LÉGENDE DU BRACONNIER.

Il n'est bruit, dans la Mayenne, que des exploits du fameux braconnier manchot, Chevalier, qui passe à l'état de bandit légendaire. Depuis l'assassinat de Belgeard, il y a cinq mois, Chevalier continue à se moquer de la justice et de la gendarmerie. Il parcourt les campagnes des environs de la Mayenne, le fusil à la main, pêche et chasse à sa fantaisie, entre dans les fermes, boit, mange avec les paysans, avec les gardes, sans que les uns et les autres osent l'arrêter. On raconte les histoires les plus invraisemblables où le braconnier joue le rôle d'un véritable Cartouche. Citons les deux suivantes :

Un jour, le garde de l'étang de Beaucoudray reçoit sa visite : « Pourquoi, lui dit-il, l'es-tu sauvé à Mayenne ? Parce que tu avais peur que je tire sur toi ? Je ne t'empêche pas de faire ton service, tu peux garder comme à l'ordinaire, je te prévient seulement qu'il ne ferait pas bon pour toi de l'occuper de moi. »

Il y a quelques mois, parut dans le *Petit Mayennais* un article où le rédacteur de ce journal invitait Chevalier à venir se constituer prisonnier. Il lui proposait de le conduire lui-même en prison, puis, une fois sa peine subie, il se faisait fort de lui trouver un emploi. Chevalier fit sur la place de Bourgneuf la lecture commentée de cet article, puis tranquillement mit la feuille dans sa poche sans plus se soucier de la prose du journaliste.

Avis aux détenteurs d'allumettes de contrebande !

A Saint-Jean-d'Angély, les employés de la régie, ayant à leur tête l'agent général de la Compagnie des allumettes, et accompagnés du commissaire de police, sont entrés à brûle-pourpoint chez huit ou dix boulangers, aubergistes et autres, fouillant tous les meubles, y compris les lits, dans l'espoir d'y trouver des allumettes de contrebande. « Ces messieurs ne frappent même pas, écrit l'*Echo saintongeais*, et sans s'inquiéter s'il y a quelqu'un dans la maison, si le propriétaire est chez lui, se dirigent tout droit à la cuisine, ouvrent les placards où l'on met la vaisselle, les tiroirs où l'on sert l'argent et les papiers, visitent toutes les chambres, même celles des locataires. » Puis, la trouvaille faite, ils appellent le propriétaire ébahi et lui dressent procès-verbal.

Dans une lettre au maire de Saint-Jean-d'Angély, un clerc de notaire, M. Parenteau, locataire chez M. Chauvneau, maître d'hô-

tel, proteste contre le sans-gêne d'un agent des contributions indirectes, qui s'est introduit chez lui en son absence et a fouillé jusqu'en ses papiers de famille.

Ainsi, non contente de nous imposer des allumettes qui ne prennent pas, la régie se permet de violer le domicile des citoyens. C'est complet !

Variétés.

ENTRE COUSINS

A Monsieur Fidèle de Bullier, étudiant en médecine, carrefour de la Closerie, Paris.

Mon cher cousin,

Merci de votre bon souvenir et de vos bonnes nouvelles. Vous ne m'oubliez pas : j'en ai autant à vous offrir. Soyons fidèles. Vous voilà quitte de votre examen. C'est une grosse épine de moins. Pour moi, mon diplôme de fin d'année est le cadet de mes soucis. Notre qualité toute seule, « élève du collège laïque », ne jure-t-elle pas pour nous ? Il serait plaisant avec cela de trouver des juges rébarbatifs. Nos députés (j'entends les bons) leur feraient une belle vie. Nous avons donc d'avance notre brevet en poche.

Vous me demandez comment boulotte notre fameux collègue. J'aurais tant de choses à vous en dire, que je ne sais trop par où commencer. Allons toujours, au courant de la plume. J'ai quelques instants devant moi, à l'étude, à l'abri de mon atlas où je suis censée en ce moment apprendre ma géographie, et les « lunettes bleues » qui nous président ne sont pas méchantes.

Le plus drôle dans notre boîte c'est que depuis quelque temps la prière se fait au dortoir, pour celles dont les parents tiennent encore à cette momerie. En outre, le dimanche, un « piquet de dévotion » est conduit à la grand-messe. Excusez du peu. Vous voyez que nous sommes ici en plein opportunisme : jeter de la poudre aux yeux des badauds et consulter toutes les girouettes, même sur l'église !

Mais que dites-vous de cela ? N'est-ce pas assez curieux ce *méli-mélo*, sous le même toit, de filles non baptisées, de ci-devant chrétiennes qui ne croient plus à rien, et d'innocentes brebis que l'on traîne encore à l'église entre deux caporaux enjuponnés, comme des conscrits à l'exercice ? Moyennant quoi les familles plus ou moins dévotes ont un prétexte pour se rassurer, et le mari peut dire à sa chère moitié : « Qu'est-ce que tu me chantes, puisque l'enfant fait sa prière et va à la messe ? » Il y a des gens qui se contentent à si bon marché !

Voilà le truc qui n'est pas mal imaginé. Notez que, selon le programme hautement avoué de l'établissement, toutes ces vieilles bigoteries n'ont pas le sens commun. Le plan des fondateurs est précisément d'amener les femmes à s'en défaire. Sans cela, les nouveaux collègues n'auraient aucune raison d'être ; et si nos chères maîtresses s'avisent de prendre au sérieux le bout de prière

qu'elles font dire à leurs élèves et la messe où elles les conduisent, elles n'auraient pas pour longtemps à faire ici leurs patenôtres. Si donc les jeunes catéchumènes, fourvoyées parmi nous, tiennent bon dans leur dévotion, elles auront de la chance et la foi robuste. Allons, décidément, les jésuites, qu'on disait si forts dans les rubriques de leur métier, n'étaient que de pauvres sires. Voilà un coup de maître qui leur dame le pion !

Pour moi et quelques autres, vous imaginez facilement, mon cher cousin, le divertissement que nous prenons à cette comédie, et les bonnes aubades que nous n'épargnons pas à ces dévotes.... Nous leur dirions volontiers, avec un illustre auteur : « Prenez une purge — et le reste, — sextupies idictes, vous y verrez plus clair ». Dame aussi, est-il possible de voir près de soi, de sangfroid, de telles stupidités, en plein XIX^e siècle, dans un collège modèle ! Vive la Nature, nom d'une cigarette ! il n'y a que cela au monde, avec la Science, qui est la manière de s'en servir.

Nous cherchons un nom pour notre collègue, et vous seriez bien aimable de nous aider. *Séguin* est un peu vieux, c'est de l'ancien régime et trop de gens — peut-être même parmi MM. nos fondateurs — se demanderaient ce que cela veut dire. *Madame Roland*, à la bonne heure ! mais elle s'est fait couper le cou, et quoique ce fût pour le bon motif, c'est ennuyeux ; il semble qu'en passant sous une telle enseigne on aurait froid dans le dos. L'aventure du pistolet ne permet guère de songer à *Gambetta* pour une pension de demoiselles. *Paul Bert*, avec ses chiens, nous répugne ; nous croirions toujours entendre les hurlements abominables de ces malheureuses bêtes. Le nez de *Jules Ferry* s'est acquis, dans ces derniers temps, trop de célébrité. Pour une raison analogue, bien qu'en sens inverse, *Naquet*, malgré tout ce qu'il a fait pour nous, n'est pas de mise, lui donnât-on des ailes, un arc et un carquois. Quant à nos fondateurs, ils sont trop modestes pour inscrire leur nom sur un établissement qui ne mijote qu'avec l'argent des autres. Quel embarras inextricable ! Tâchez donc, je vous prie, de nous trouver ce qu'il nous faut, quelque chose de très républicain et de très gentil. Voilà le difficile.

MM. nos inspecteurs sont déjà baptisés. La chose allait toute seule. L'un se nomme la *Science* (le père la *Science*) et l'autre maman *Nature*. Quand la grande Zoé se met à les singer, c'est à payer sa place. Vous verrez cela aux vacances et vous jugerez par vous-même si la ressemblance est assez réussie.

Mais parlons un peu de nos études....

(A suivre.) SÉRAPHINE DE SAINTE-PERRUCHÉ.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard Saint-Michel, 78.
Abonnements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.
Sommaire du n° 123.

TEXTE. — Olivier Métra, par Alphonse Baralle. — Les tribulations d'un artiste compositeur à Paris,

terminé leur triste besogne.

Là eut lieu une scène déchirante, une scène inoubliable. — C'était affreux de voir ce pauvre mari se torturer de douleur en face du cercueil de sa femme. Si plusieurs de ses amis ne l'eussent retenu, il se fût jeté lui-même dans la fosse béante pour s'envelopper avec celle qu'il aimait plus que la vie.

Il fallut littéralement l'arracher de cette tombe et le ramener à son domicile. Si réellement le désespoir, comme on l'a dit tant de fois, avait la puissance de tuer ceux qu'il torture, M. de Verchesne fût mort du coup, mais la douleur ne tue pas. La scène que nous racontons en est une preuve de plus.

V

A cinq cents pas environ du cimetière, sur la route de Neufchâteau à Mirecourt, se trouvait depuis quelques jours une voiture de bohémiens. — D'où venaient-ils, où allaient-ils ? Personne n'eût pu le dire. Leurs enfants, sales et déguenillés, parcouraient les rues en offrant des corbeilles d'osier aux passants, des fauteuils pour poupées et des jardinières à des prix dérisoires. Quand le promeneur poursuivi se trouvait fatigué de leurs obsessions, il les envoyait promener ; cela ne tirait pas à conséquence.

Depuis qu'ils avaient fait élection de domicile pour un temps indéterminé sur la route d'Épinal,

on avait rarement rencontré en ville les parents de tous ces jeunes vagabonds. Vêtus d'une façon sordide, en velours d'Utrecht, qui n'avait plus, à proprement parler, ni forme ni couleur, ils baragouinaient entre eux un langage que les interprètes les plus assermentés des cinq parties du monde n'auraient pu traduire, quelle que fût la langue. — Ces nomades n'étant rares nulle part, la population de Neufchâteau n'y avait fait aucune attention.

Vers quatre heures du soir, c'est-à-dire à la tombée du jour, tous les bohémiens se trouvant entassés, hommes, femmes et enfants, dans leurs voitures, chacun versa le produit de la recette de la journée entre les mains de l'individu le plus âgé de la bande.

Il faut croire que la recette était faible, car deux des gamins reçurent une correction des plus brutales des auteurs de leurs jours.

— Fainéants !

— Imbéciles !

— Affreux garnements !

Tels étaient les trois dénominations, — supposant que nous comprenions le langage de ces Tziganes, — qui revenaient à tout instant sur les lèvres du chef de la famille.

— Dix-sept francs quarante centimes aujourd'hui, il n'y a pas de l'eau à boire.

— C'est l'enterrement de la dame qui en est la cause, répartit un des enfants.

en 1812 (Pietro Belloni, de Naples), par Edouard Grégoir. — Extrait du carnet d'un musicien, par M^{me} Ernestine Van Hasselt. — Bérardi, par Ferme. — Un phénomène musical. — Concerts populaires, par Gutello. — *Les deux Aveugles de 1525 (suite)*, par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

Musique. — Menuet de Maurice Decourcelle. — *Pauvre Jacques*, célèbre romance composée pour la reine Marie-Antoinette, par la marquise de Travanel.

ILLUSTRATION. — Portrait de M. Olivier Métra.

Par une nouvelle combinaison, l'abonnement d'une année ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen est adressé à toutes les personnes qui en font la demande.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et dans les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Cambridge, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Du BARRY et C^o, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.



PRENEZ GARDE.

On imite le VÉRITABLE SIROP DE BOCHET IODÉ de BERTRAND aîné, le meilleur de tous les dépuratifs, le seul réellement efficace contre les impuretés du sang et des humeurs. Exiger la signature BERTRAND aîné, 40 ANS DE SUCCÈS. Notice gratuite. Flacons 2.50, 5 fr. ; francs en ajoutant 0.75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND aîné, HANTZNER, succ., 21, place Bellecour, Lyon. — Dépôt à Saumur : pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bitange.

— Tout le monde y était, ajouta un autre, et quand nous offrions nos objets on nous repoussait aussitôt.

— Le chef lança un affreux juron.

— Et vous autres, continua-t-il en s'adressant aux deux femmes ?

— Si le gain a été faible, répondit la plus jeune, une brune jolie à croquer, qui pouvait avoir vingt ans environ, moi je rapporte en échange des renseignements qui peuvent nous être utiles.

— Parle, Zéphora.

— Et bien ! maître Frantz, cette dame que l'on vient de mettre en terre et dont chacun s'occupe était riche.

— Après ? dit le chef des bohémiens.

— Elle était jeune et jolie.

— Ensuite ?

— Mariée il y a quelques mois à peine...

— Parle donc, damnée coquette, cria avec colère celui que Zéphora avait appelé maître Frantz ?

— Son mari, inconsolable, a voulu, paraît-il, qu'elle fût enterrée avec tout ce qui la faisait belle ; j'ai entendu dire que son cercueil contenait ses pierres précieuses, ses bijoux d'or, ses diamants.

— Eh bien ?...

— Eh bien !... tu ne comprends pas, Frantz ?...

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA NUIT AUX ÉMOTIONS

Bientôt la pauvre morte quitta sa demeure ; une dernière fois on l'entra dans le temple de Dieu ; l'orgue modula un de ces vieux airs liturgiques si consolants pour l'âme ; ce *Requiem* si touchant et si poétique qui laisse l'athée songeur et console le chrétien.

Puis, quand l'eau sainte eut été jetée par la main de tous les assistants sur la bière, le funèbre cortège partit pour le cimetière ; la terre réclamait sa proie !

Depuis longtemps Neufchâteau n'avait vu défile pareil cortège. Une grande partie de la ville avait tenu à donner cette marque de suprême sympathie à l'excellent magistrat ; lui-même avait voulu accompagner la douce et chère compagne de sa vie jusqu'au champ de l'éternel repos.

Le cimetière de Neufchâteau est au bas de la ville, à peu de distance de la route d'Épinal. Midi sonnait lorsqu'on y arriva.

Le caveau, commandé trente heures auparavant par Anatole de Verchesne, se trouvait presque au fond du cimetière et à quelques pas de distance du mur d'enceinte ; c'est à peine si les ouvriers avaient

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

DIMANCHE 24 février 1884,

A l'occasion du Dimanche-Gras

LE JUIF-ERRANT

Drame en 10 actes et 11 tableaux, de M. Eugène Sue.

1^{er} acte, L'Auberge du Faucon-Blanc. — 2^e acte, Les Orphelines. — 3^e acte, M. Rodin. — 4^e acte, Le Château de Cardoville. — 5^e acte, Jésuites de robes courtes. — 6^e acte, Françoise Dagobert. — 7^e acte, La Reine Bacchante. — 8^e acte, Le Juif-Errant. — 9^e acte, L'Asphyxie. — 10^e acte, Le Duel. — 10^e acte, 11^e tableau, Apothéose.

Distribution :

Dagobert MM. V. Le Brun.
 Rodin Leprin.
 Agricol Dharcy.
 Couche-tout-nu Lamy.
 Gabriel Linières.
 D'Aigrigny Mandar.
 Gringalet Henuess.
 Dupont, — un commissaire de police Faucheur.
 Morock Robert.
 Le juif Altain.
 Le bourgeois, — 1^{er} recors. Louis.
 Un notaire, — 2^e recors. Alexandro.
 Samuel Aubry.
 Lorient Luneau.
 François, — un commissionnaire. Descats.
 Céphise M^{mes} Nantier.
 La Mayeux Garniery.
 Blanche Lagarde.
 Rose Hennesse.
 Françoise Beaudoin Pommeret.
 Adrienne de Cardoville Juliette Orain.
 La princesse de Saint-Dizier. Allain.

Florine Louise.
 Un garçon d'auberge MM. Lemaire.
 1^{er} bourgeois Poirier.
 2^e bourgeois Chrétien.

Peuple, masques, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COGRANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).
MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieur pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises crêtonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Poux-Cols et Manchettes — Breteilles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

CANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE JOLIE PROPRIÉTÉ

A la Chaise, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Comprenant :

MAISON, grand jardin potager, terre et bois, le tout en un seul tenant d'une contenance de 5 hectares 55 ares, joignant MM. de Montlaur et Thoreau et la route de Gennes.

S'adresser, pour traiter, à M^e LE BARON, notaire. (140)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

PAR SUITE DE DÉCÈS

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le lundi 3 mars 1884, à 1 heure.

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

Un FONDS de Commerce

EN PLEINE PROSPÉRITÉ

Dépendant de la succession de M. Bignon, exploité à Saumur, rue d'Orléans, n^o 74, pour la fabrication et la vente des

ARTICLES DE CAVES

Mise à prix : 24,000 fr.

L'adjudicataire sera tenu de prendre les marchandises existant en magasin, lors de l'entrée en jouissance, pour leur valeur fixée approximativement à 40,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LE BARON, notaire, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

JUMENT BAIE, 6 ans, garantie, attelée et montée, très-vite au trot, chez M. DE MARCONNAY, à la Coutancière, et, pour renseignements, chez M. RAIMBAULT, maréchal, rue de la Fidélité, 40, à Saumur. (141)

MINISTÈRE DE LA GUERRE

ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES

Pour l'atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le mardi 4 mars 1884, à deux heures, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1884, savoir :

2^e GROUPE.

Fer de Berry.
 Tôle d'acier.
 Tôle de fer.

5^e GROUPE.

Acides divers.
 Axonge.
 Chiffons.
 Colle de nerfs et d'os.
 Huile de pied de bœuf.
 Huile épurée (à brûler).
 Minium en poudre.
 Savon noir.
 Suif de mouton.
 Balais de bruyère.
 Feuilles de papier de verre.
 Papier d'emballage.
 Ingrédients et divers objets.

7^e GROUPE.

Bois en plateau.
 Planches pour caisses.
 Pailles d'emballage.
 Bâtons de houx.

8^e GROUPE.

Cuir divers.

Bœuf ou vache.
 Buffle.
 Cheval.
 Basanes.
 Veaux.
 Peaux diverses.
 Morceaux de cuirs pour sièges.

10^e GROUPE.

Outils pour ouvriers en bois.
 id. en fer.
 Meules de grès.
 Lames de scie mécaniques.
 Objets divers de quincaillerie.
 Pointes ou clous d'emballage.
 Vis assorties pour arçons.
 Rivets en cuivre rouge.
 Clous rivets en fer.

Le public sera admis à prendre

connaissance du cahier des charges qui est déposé :

1^o Dans les bureaux de M. le Sous-Intendant militaire chargé du service du campement à Paris ;

2^o De M. l'Intendant militaire, directeur du service de l'Intendance du 9^e corps d'armée à Tours ;

3^o De M. le Sous-Intendant militaire, à Saumur ;

4^o Au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie.

Le Sous-Intendant militaire, SCHUSTER.

Études de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun (Vienne), et de M^e ROBIN, notaire à Château-gontier (Mayenne).

A VENDRE OU ÉCHANGER

En totalité, en 2 lots ou par corps de fermes,

LES PROPRIÉTÉS D'Erbrée et de Beaubigné

Commune de Fromentières, à 4 kilomètres de Château-gontier, route de Laval.

1^o CHATEAU moderne d'Erbrée, belles réserves en prairies et futaies, fermes de Beauchêne, la Mercerie et la Drajeonnière; ensemble 100 hectares.
 Revenu minimum garanti, 10,000 fr.

2^o Ruines du château de Beaubigné, ferme de ce nom, fermes de la Ferrerie, le Chênevert, surnommé Moulin à eau de la Roche (5 paires de meules), 10 hectares de prés; ensemble 135 hectares.
 Revenu minimum garanti, 14,000 fr.

Un seul tenant. — Belle situation sur les côtes de la Mayenne qui limite la propriété sur 2,500 mètres.

Placement à 4 0/0, susceptible d'augmentation.

S'adresser auxdits notaires, pour permis de visiter et tous renseignements. (802)

UN GARÇON, muni de bons certificats, demande une place de cocher.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} octobre 1884,

CHATEAU MEUBLÉ

Consistant en :

12 chambres de maîtres, 9 chambres de domestiques, 2 salons, grande salle à manger, 2 offices, écurie à 6 chevaux, avec boxe, remise pour 6 voitures ;

Gaz, eau de source ;
 Chapelle avec sacristie ;
 Jardins fruitiers et potagers, bosquets, prairies ;
 Le tout d'une contenance de 11 hectares environ.

Situé sur le bord d'une rivière, à 16 kilomètres de Saumur, 2 kilomètres d'une gare, 7 heures de Paris.

S'adresser audit notaire. (102)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Sise à Saumur, 39, rue de Bordeaux, Avec écurie, remise et beau jardin.

S'adresser à M. A. ROUSTEAUX, rue de Bordeaux, 39. (48)

A LOUER

Pour le 1^{er} octobre 1884,

MAISON

CAVES ET SERVITUDES Propres au commerce de Vins, A Saint-Florent.

S'adresser à M^{me} veuve POITOU, ou à M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

VIN BLANC pour bouteilles, des meilleurs côtesaux, logé en fûts de 195 à 200 litres.

S'adresser, 7, rue Cendrière, à Saumur, chez M. GUÉDON.

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il continue à recevoir, de ses marchands de Normandie et de Bretagne, des cidres de 1^{re} qualité pouvant être vendus à des prix modérés. (130)

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 APPAREILS CONTINUS

POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES : Bœuf-de-Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières. LES SEULS QUI SOIENT ARGENTÉS A L'INTÉRIEUR. NOUVEAU PETIT APPAREIL CONTINU A BON MARCHÉ



Les Siphons à grand et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer. MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE J. BOULET & C^{ie}, Successeurs, INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Ornano, 4-6) PARIS ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 FÉVRIER 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc ^e	Dernier cours.		Clôture préc ^e	Dernier cours.		Clôture préc ^e	Dernier cours.		Clôture préc ^e	Dernier cours.
3 %	76 30	76 25	Est	740	735	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	512 50	512 50
3 % amortissable	77 35	77 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1213 75	1220	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	512	Est	358	358
3 % (nouveau)	76 20	76 25	Midi	1110	1112 50	— 1865, 4 %	516	516	Midi	355	355
4 1/2 %	106 90	107 25	Nord	1695	1700	— 1869, 3 %	402	402	Nord	364 50	364 75
4 1/2 % (nouveau)	105 50	105 62	Orléans	1265	1275	— 1871, 3 %	392	392	Orléans	337 25	337 25
Obligations du Trésor	506 25	506	Ouest	812 50	817 50	— 1875, 4 %	512	511	Ouest	357	357
Banque de France	5160	5105	Compagnie parisienne du Gaz	1400	1400	— 1876, 4 %	512	512	Paris-Lyon-Méditerranée	365	364
Société Générale	485	485	Canal de Suez	2025	2035	Bons de liquid. Ville de Paris	523	522	Paris-Bourbonnais	365	364
Comptoir d'escompte	940	943 75	C. gén. Transatlantique	483 75	485	Obligations communales 1879	447	446	Canal de Suez	568	570
Crédit Lyonnais	552 50	547 50				Obligat. foncières 1879 3 %	444 50	444 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1237 50	1236 25				Obligat. foncières 1883 3 %	339	339			
Crédit mobilier	325	320									

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.